



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mars 2023
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-dix-septième session

6-17 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée

générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre

les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Tables rondes ministérielles sur les bonnes pratiques s'agissant de lever les obstacles existants pour réduire la fracture numérique entre les genres et promouvoir l'éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des genres

Résumé des présidentes

1. Le 7 mars 2023, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde ministérielle sur les bonnes pratiques s'agissant de lever les obstacles existants pour réduire la fracture numérique entre les genres et promouvoir l'éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des genres, dans le cadre du thème prioritaire « L'innovation et le changement technologique, et l'éducation à l'ère du numérique pour parvenir à l'égalité des genres et permettre l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles ». Les participantes et participants ont échangé leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques en rapport avec le sujet, en mettant l'accent sur les mesures prises pour créer des conditions à la réduction de la fracture numérique entre les genres et promouvoir l'éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des genres.

2. La Ministre du développement social de l'Afrique du Sud, Lindiwe Zulu, a présidé la première table ronde et a fait des observations liminaires. La Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell, a fait des observations finales. Les ministres et responsables de haut niveau de 21 États Membres ont participé à la première table ronde. La Vice-Ministre du travail et de la protection sociale de la Mongolie Zulphar Sarkhad, a présidé la deuxième table ronde, et la Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications, Doreen Bogdan-Martin, a prononcé les observations finales. Les ministres et responsables de haut niveau de 23 États Membres ont participé à la deuxième table ronde.



Lutter contre les inégalités d'accès au numérique pour réduire la fracture numérique entre les genres

3. Les ministres ont souligné que la réduction de la fracture numérique entre les genres était une condition préalable à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et offrait de nouvelles possibilités de parvenir à l'égalité des genres et de permettre l'avancement de toutes les femmes et les filles. Les ministres ont aussi souligné que les femmes ne bénéficiaient pas du même accès à Internet et aux technologies numériques que les hommes et que les plus marginalisées étaient confrontées à d'importants obstacles. Les intervenantes et intervenants ont relevé que le coût, la médiocrité des infrastructures, le manque d'éducation et de compétences numériques, ainsi que les préoccupations en matière de sécurité et de respect de la vie privée restaient des obstacles majeurs à la connexion des femmes et des filles, et que ces obstacles étaient ancrés dans des stéréotypes de genre et des normes sociales négatives qui existaient depuis trop longtemps.

4. Les ministres ont reconnu qu'il était important d'élaborer des politiques et des programmes institutionnels solides pour réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes, notamment en réexaminant et en renforçant les cadres juridiques pour faciliter le développement du numérique. Les intervenantes et intervenants ont appelé à l'intégration des questions de genre dans toutes les politiques et tous les plans gouvernementaux nationaux, et notamment à l'élaboration de stratégies ciblées et à la définition d'objectifs ambitieux pour garantir un accès équitable aux femmes et aux filles. Les ministres ont souligné l'importance de prendre en compte les formes multiples et croisées de discrimination et d'inégalités dans la formulation des interventions afin d'éviter de creuser les écarts existants, qui touchent notamment les femmes vivant en zones rurales, les femmes aux faibles revenus ou faiblement alphabétisées, les migrantes, les femmes âgées et les femmes en situation de handicap.

5. Les intervenantes et intervenants ont observé que les femmes étaient sous-représentées aux fonctions de ministre ou de régulatrice dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), et ont insisté sur la nécessité de déployer des efforts pour accroître la proportion de femmes occupant des postes de direction et de responsabilité dans le domaine technologique. Les participantes et participants ont également souligné qu'il fallait disposer de données ventilées par genre et mettre au point des indicateurs et des enquêtes sur l'accès des femmes aux TIC. Les ministres ont souligné l'importance des partenariats multilatéraux et multinationaux pour garantir l'accès de toutes les femmes et les filles au numérique.

6. Les ministres ont donné des exemples positifs de conception et de mise en œuvre de politiques et de programmes visant à réduire la fracture numérique entre les genres, notamment l'élaboration de stratégies nationales en ce qui concerne le haut débit ou le numérique et la création de ministères nationaux chargés du numérique, qui sont d'une importance essentielle pour promouvoir un accès équitable. Les stratégies citées pour faciliter une connectivité à un coût abordable comprennent la fourniture d'appareils gratuits ou à bas prix, tels que des ordinateurs portables et des téléphones mobiles, ainsi que l'offre de centres d'accès et de réseaux Wi-Fi, y compris dans les espaces publics, les zones rurales et les villages. Les intervenantes et intervenants ont également dit qu'il est important de renforcer l'infrastructure numérique, en particulier pour soutenir les groupes en situation de vulnérabilité.

7. Les ministres ont parlé du rôle des technologies numériques pour améliorer l'accès des femmes à l'information, aux services, à l'éducation, à l'emploi et aux marchés du travail. Les participantes et participants ont souligné l'importance de la formation et de l'amélioration des compétences numériques pour renforcer la capacité

des femmes à exploiter les plateformes numériques à ces fins. Les intervenantes et intervenants ont mis l'accent sur les outils d'administration électronique, notamment pour l'enregistrement des naissances et les processus électoraux, les services bancaires en ligne, la santé électronique, le commerce électronique et d'autres systèmes et services numérisés. Entre autres exemples positifs, il a été fait référence à l'utilisation d'applications mobiles pour aider les agricultrices à accéder à l'économie numérique, ainsi qu'aux plateformes numériques permettant aux femmes d'accéder à des informations sur la santé sexuelle et procréative.

Promouvoir une éducation et des compétences numériques équitables pour les femmes et les filles dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques

8. Les ministres ont évoqué les écarts importants qui existaient en matière de connectivité numérique au niveau des écoles, ainsi que dans l'acquisition de compétences numériques, et ont mis en garde contre le fait que l'utilisation limitée des outils numériques par les femmes et les filles pourrait conduire à des écarts plus importants entre les genres et à un creusement des inégalités. Les ministres ont dit qu'il était préoccupant que les femmes soient sous-représentées dans les domaines des TIC et des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) dans l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

9. Les intervenantes et intervenants ont appelé à l'intégration de l'éducation numérique universelle pour toutes les femmes et les filles à tous les niveaux du système éducatif, en soulignant que l'éducation numérique devrait être obligatoire pour les filles comme pour les garçons et que l'apprentissage tout au long de la vie était essentiel pour parvenir à l'égalité des genres. Il a été reconnu que l'augmentation des taux de scolarisation et de fréquentation scolaire des filles est une priorité essentielle et que l'éducation à la santé sexuelle et génésique est indispensable à cet effort. Plusieurs des personnes qui se sont exprimées ont souligné que des progrès avaient été accomplis pour atteindre la parité des genres dans les taux d'inscription ou d'obtention de diplômes dans l'enseignement secondaire et supérieur.

10. L'habileté et les compétences numériques sont essentielles pour garantir le plein accès des femmes et des filles à l'information et aux services, ainsi que la participation des femmes au marché du travail dans un monde du travail en pleine mutation. Les participantes et participants ont également souligné la nécessité de s'attaquer au problème de la part disproportionnée des soins et du travail domestique non rémunérés assumée par les femmes, ainsi qu'aux autres barrières qu'elles rencontrent en ce qui concerne l'éducation et l'emploi. Plusieurs ont également souligné les effets disproportionnés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des conflits et d'autres urgences humanitaires sur l'accès des femmes et des filles au numérique et à l'éducation.

11. Les ministres ont souligné qu'il était important de fournir un accès à Internet dans les écoles et de former le personnel enseignant pour qu'il soit en mesure de dispenser un apprentissage numérique équitable, ainsi que de déconstruire les stéréotypes de genre, y compris dans les programmes et les manuels scolaires. Les intervenantes et intervenants ont souligné la nécessité de proposer des modalités d'apprentissage variées pour garantir la participation de toutes les femmes et les filles à l'éducation au numérique, y compris des cours dispensés le soir ou à distance et des formes d'apprentissage mixte. Plusieurs ont observé que la pandémie de COVID-19 avait entraîné un développement de l'enseignement à distance et ont fait valoir que les capacités acquises grâce à cette expérience devraient être conservées et étendues. Les ministres ont également souligné la valeur de la recherche dans le domaine des technologies de l'éducation pour permettre l'adoption de décisions pertinentes sur

l'application des technologies numériques à l'appui des environnements d'apprentissage.

12. Les ministres ont observé que les interventions visant à augmenter le nombre de femmes et de filles dans les domaines des STIM devaient inclure les programmes d'éducation de la petite enfance. Il est apparu que les approches devraient être centrées sur les moyens de faire évoluer les comportements et d'éliminer les stéréotypes concernant les carrières dans le domaine des STIM. Les intervenantes et intervenants ont évoqué des exemples de points d'entrée positifs, notamment la facilitation de l'accès des filles à des figures modèles de femmes dans le domaine des STIM, l'octroi de bourses d'études spécifiques, l'orientation professionnelle et des journées d'essai pour les femmes et les filles, et l'élaboration de programmes consacrés à la reconversion des femmes diplômées dans les STIM.

13. Les ministres ont reconnu le rôle que devaient jouer les gouvernements nationaux dans l'amélioration de l'éducation et des perspectives d'emploi afin d'augmenter le nombre de femmes dans les STIM, tout en travaillant en étroite collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé. Plusieurs intervenantes et intervenants ont parlé de plans et de programmes nationaux visant à accroître la participation des femmes dans les domaines des STIM, ainsi que d'événements publics et de journées de célébration nationale organisés pour sensibiliser le public à ce sujet. Des initiatives et programmes de renforcement des capacités entrepris avec les entités des Nations Unies dans ce domaine ont aussi été évoqués.
